



## *REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL*

### *Du 24 AVRIL 2017.*

Madame Le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte-rendu de la séance ordinaire du 27 mars 2017.

Aucune remarque n'ayant été faite, le compte-rendu du 27 mars 2017 est approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.

A l'ouverture de la séance, Madame Le Maire donne lecture d'une lettre de démission de Madame Karina LE SAUX de son mandat de conseillère municipale pour des raisons familiales. Cette démission reçue le 15 avril 2017, en recommandé avec accusé de réception, devient effective à cette date. Elle sera transmise au Préfet d'Indre et Loire.

#### **Madame Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour le sujet suivant :**

Règlement des factures DIRECT ENERIE par prélèvement – signature d'une convention tripartite entre la commune, Direct Energie et la Trésorerie de Bourgueil.

Après avoir entendu les explications de Madame Le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'inscrire ce point supplémentaire à l'ordre du jour.

#### **Le Conseil Municipal prend les décisions suivantes :**

### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE :**

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
  - \* Conférence des Maires (28/03) – harmonisation de la fiscalité (CFE – TEOM – TH – TFB) – planning des actions et des compétences de la CCTOVAL.
  - \* Conseil Communautaire (04/04) – vote des taux 2017 de Cotisation Foncière des Entreprises, Taxe d'Habitation, Taxe Foncière sur les propriétés bâties et non bâties – vote des taux 2017 de TEOM – désignation de représentants au SATESE 37 – révision du Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'Inondation – vente d'un atelier relais sur la ZA Benais-Restigné – retrait du syndicat Touraine Cher Numérique - prêt d'honneur Initiative Touraine Chinonais – gratuité des carto-guide pour l'EPIC Touraine Nature.
  - \* Groupe de Travail Pays Loire Nature « Communication, coordination, attractivité territoire » (06/04) – point sur les différents axes du Contrat Local de Santé du Pays Loire Nature (promotion et prévention de la santé : santé mère-enfant, jeunesse



et conduites à risques, qualité de vie et santé environnementale – parcours de soins : santé mentale et addictions, autonomie-maladies chroniques et handicap, précarité et inégalités sociales et territoriales de santé – communication, coordination et attractivité du territoire : information et participation de la population, coordination entre professionnels, attractivité du territoire).

- \* Commission TAP / Périscolaire (06/04) – point sur le fonctionnement des TAP – règlement intérieur – détermination des jours de TAP pour la rentrée 2017/2018.
- \* Commission développement rural (12/04) – mise en avant des circuits courts – projet de création d'un magasin de produits locaux (en agglomération) avec des accompagnements possibles pour investissements – développement sur les énergies positives.
- \* Commission Transports Scolaires (13/04) – compétence du Conseil Régional pour la rentrée 2018/2019 – participation des familles, pour la rentrée 2017/2018, à hauteur de 25 euros par enfant (50 € maximum par famille).
- \* Commission Développement économique (19/04) – point sur le dispositif d'aide directe à l'investissement (ex-TNO Création/Développement et ex-ADEB) – sur le projet WESER à Mazières de Touraine – point sur la ZA les Devants à Ambillou – sur l'OCMACS du Pays Loire Nature.
- \* Désigne M<sup>me</sup> THIRY Danielle et M. MUREAU Yves représentants au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs suite à la création de cette commission au sein de la CCTOVAL.

## PROJET COMMUNAL :

- ☞ Entend les comptes-rendus des dernières réunions de chantier – pose de demi-sphères au droit des places de stationnement devant le commerce – pose de quatre potelets de part et d'autre du passage protégé rue Obligé – plantation charmilles et arbres début mai – reste à réaliser la pose des candélabres et l'implantation d'une double borne de recharge électrique sur la place – allongement du plateau sur la RD 952 afin d'être en conformité avec la réglementation – implantation de 6 boîtes à lettres CIDEX devant la Boulangerie.
- ☞ Fixe l'inauguration des travaux d'aménagement du Centre Bourg et du commerce (en accord avec CCTOVAL) au samedi 1<sup>er</sup> juillet à 11 heures.

## BÂTIMENTS - CIMETIÈRE :

- ☞ Charge la commission de solliciter des devis pour la démolition de l'ancien bloc sanitaire du camping, pour le chargement et l'évacuation des gravats et pour l'implantation d'un chalet en extension du bloc sanitaire situé au sud du camping.
- ☞ Approuve l'Agenda d'Accessibilité Programmée (étude élaborée par le CAUE 37) sur une période de trois ans pour mettre en conformité la Salle André Omasson ne répondant pas aux normes d'accessibilité



(demande de dérogation pour l'Eglise) et s'engage à prévoir chaque année, au Budget Primitif, les crédits nécessaires auxdits travaux.

- ☞ Entend les observations émises par le Cabinet Veritas concernant la vérification des installations électriques de tous les bâtiments communaux.
- ☞ Fixe la commission des bâtiments au 27 avril à 19 heures.
- ☞ Est informé de l'avancement de la procédure de repris des sépultures en état d'abandon suite à la visite du groupe Elabor le 7 avril – certaines familles seront recontactées prochainement avant la fin de la procédure – il sera procédé à un 2<sup>ème</sup> affichage au cimetière – la fin de la procédure aura lieu au cours de l'été 2017.

## **AFFAIRES SCOLAIRES :**

- ☞ Entend le compte-rendu de la commission du 31 mars et mènera une réflexion sur les effectifs prévus lors de la rentrée 201/2018 ; à ce jour, 34 élèves inscrits à l'école maternelle ; une rencontre sera sollicitée prochainement avec la Direction de l'Inspection Académique afin de mener une réflexion sur l'organisation de la prochaine rentrée.
- ☞ Décide à la majorité, de fixer le prix du repas cantine à 1.50 €/repas enfant et 5.50 €/repas adulte.
- ☞ Autorise le Maire à signer la convention de participation de la commune aux frais de scolarité et de restauration pour les enfants de sa commune scolarisés à l'école publique primaire de Bourgueil pour l'année scolaire 2016/2017.

## **PERSONNEL :**

- ☞ Adopte le ratio commun de principe proposé par le Centre de Gestion d'Indre et Loire, soit 100% pour tous les avancements de grade.
- ☞ Décide de créer, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, un poste d'adjoint administratif territorial principal 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet ; deux postes d'adjoint technique territorial principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet et un poste d'agent territorial spécialisé principal des écoles maternelles de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet.
- ☞ Décide de résilier le contrat signé avec l'AIMT 37 dans le but d'adhérer au service de médecine préventive du Centre de Gestion à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'offre proposée étant la mieux disante.
- ☞ Autorise le Maire à signer une convention avec le Centre de Gestion concernant la prévention des risques professionnels afin d'encadrer l'accompagnement à l'élaboration d'un document unique et sollicite, à ce titre, auprès du Fonds National de Prévention, une subvention au taux maximum pour la mise en œuvre d'une démarche pérenne de prévention des risques professionnels.
- ☞ Décide d'adhérer au Fonds Local Emploi Solidarité en versant une cotisation d'un montant de 250 euros pour l'année 2017, compte tenu de la création d'un emploi d'avenir en date du 3 avril 2017.



## ENVIRONNEMENT - URBANISME :

- ☞ Entend le compte-rendu de la commission communal des impôts (10/04) portant sur l'évaluation foncière des propriétés bâties et non bâties nouvelles ou modifiées, sur la révision de certaines catégories et de la commission urbanisme (24/04) portant sur les demandes d'autorisation en cours et sur la réglementation concernant les infractions au dispositif du Code de l'Urbanisme.
- ☞ Décide d'acquérir une parcelle de terrain, d'une surface de 5 730 m<sup>2</sup>, jouxtant l'accès Est de l'étang des Gravets, appartenant aux consorts VAUGOUIN, pour un montant global de 17 190 € et désigne Maître DESPINS-PICARD Alexandra, pour la signature de l'acte.
- ☞ Est informé de l'envoi d'un courrier de mise en demeure aux propriétaires d'une parcelle située rue Tascher en vue de l'enlèvement des épaves automobiles et prend acte de l'intervention du ferrailleur le 26 avril.
- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions de chantier de la station d'épuration et de la réunion d'information du 1<sup>er</sup> avril en présence des riverains.
- ☞ Charge le Maire de rencontrer les quelques riverains domiciliés à l'Ouest du Port Neuf afin d'inscrire ces travaux de raccordement au réseau d'assainissement collectif en 2017.

## VOIRIE :

- ☞ Est informé que les travaux de réparation de voirie par la société REPAROUTE sont reportés courant mai.
- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion de concertation du 5 avril avec le Conseil Départemental et le CNPE de Chinon suite à problématique d'accès à la Centrale depuis la RD 749 et à l'intersection entre les RD 952 et 749 au feu de Port-Boulet ; la décision porte sur l'étude d'un projet de tourne-à-gauche sur la RD 952 (sens La Chapelle vers Avoine).
- ☞ Prend acte du nouveau plan de circulation mis en place rue du Boirot avec l'instauration dans sens interdit dans cette même rue (arrêté du Maire et implantation de panneaux en cours).
- ☞ Décide d'élargir la zone 30 sur la RD 952 dans la traversée du Bourg et prend acte de l'instauration d'une zone 30 en agglomération, rue Fernand Obligy, entre la RD 952 et la rue des Garennes, afin de renforcer la sécurité aux abords de l'école Germaine Héroux.

## FINANCES :

- ☞ Accepte un chèque de remboursement de GROUPAMA d'un montant de 120 euros suite à l'endommagement d'une borne de rue par un tiers survenu sur la commune.
- ☞ Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Association Sportive du Collège Pierre de Ronsard d'un montant de 150 euros et



une subvention à la coopérative scolaire de La Chapelle Sur Loire d'un montant de 400 euros en plus du financement, à hauteur de 400 euros, de l'animation « La Ferme à l'école » programmée le 9 juin 2017.

- ☞ Est défavorable à la majorité (4 pour / 7 contre / 4 abstentions) au versement d'une subvention à la Maison Familiale et Rurale de Bourgueil.
- ☞ Décide de contracter un prêt d'un montant de 30 000 euros auprès du Crédit Agricole pour l'achat d'un tracteur selon les conditions suivantes :
  - Durée : 5 ans
  - Taux réel d'intérêt : 0.52 % fixe
  - Périodicité des échéances : trimestrielle
  - Frais de dossier : 100 euros
- ☞ Autorise le Maire à signer une convention tripartite avec Direct Energie et la Trésorerie de Bourgueil, fixant les modalités de règlement des factures de fourniture et d'acheminement d'énergie par prélèvement SEPA.

## RÉUNIONS DIVERSES :

- ☞ Entend les comptes-rendus de
  - \* SITS (05/04) – approbation du compte de gestion et du compte administratif 2016 – participation des collectivités aux frais d'administration générale pour l'année 2017 (participation au montant de 2 183 euros pour La Chapelle pour 37 élèves) – organisation des transports scolaires à compter de la rentrée 2017/2018 – vote du budget primitif 2017.
  - \* Assemblée Générale du Caro de Loire (08/04) – M. SERVANT Dimitri élu nouveau président de l'association.
  - \* Com'Une Image – remise de DVD « Révélation en Pays Bourgueillois » aux différentes communes du Bourgueillois (DVD disponibles au secrétariat de mairie en échange d'un don).

## QUESTIONS DIVERSES :

- ☞ Invite la population à assister à la commémoration de la journée de la déportation – rendez-vous dimanche 30 avril à 10h30 au cimetière et à la cérémonie du 8 mai (formation du cortège à 11h15, parking de la salle Pierre Desproges).

## TOUR DE TABLE :

- ☞ M<sup>me</sup> GANDRILLE Christine invite la population à assister au Concert de Printemps organisé le samedi 29 avril à 20h30, salle des fêtes de Benais.
- ☞ M<sup>me</sup> LE THÉPAULT suggère de mettre en place, sur les quais, une signalétique afin d'annoncer la boulangerie.



***L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 23h45.***

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :  
Lundi 29 Mai 2017, à 20h30, salle de la Mairie .**